



👤 Sébastien MATHIOT  
🎓 Rôle : Chargé d'Action Territoriale  
☎ Téléphone : 04 91 32 38 00  
✉ Mail : [sebastien.mathiot@atmosud.org](mailto:sebastien.mathiot@atmosud.org)  
🔗 [Consulter le site AtmoSud](#)

## NOTE TECHNIQUE

### SYNTHESE DE LA QUALITE DE L'AIR

#### ANNEE 2 - SURVEILLANCE ROCADE L2 OCT.2022 – OCT.2023 - MARSEILLE

27/02/2024

## SOMMAIRE

|     |                                       |   |
|-----|---------------------------------------|---|
| 1   | Introduction .....                    | 2 |
| 2   | Methodologie.....                     | 3 |
| 2.1 | Lieu de mesure.....                   | 3 |
| 2.2 | Période de mesure.....                | 4 |
| 2.3 | Polluants mesurés .....               | 5 |
| 2.4 | Réglementation qualité de l'air ..... | 5 |
| 3   | Résultats BRUTS en 2022 .....         | 6 |
| 4   | Conclusion.....                       | 7 |

# 1 INTRODUCTION

L'autoroute A507, autrement nommée « L2 », constitue un axe particulièrement structurant de la ville de Marseille et permet le transit non seulement au sein de la ville, mais aussi la connexion entre les différentes communes de la métropole Aix-Marseille-Provence (Figure 1). Cet axe, ouvert dans son intégralité depuis fin 2018, draine environ 120 000 véhicules chaque jour, ce qui a nécessité des aménagements conséquents, à la fois pour supporter un tel flux, mais également pour minimiser son impact environnemental aux alentours.

La qualité de l'air constitue tout particulièrement un enjeu majeur pour les populations riveraines de l'ouvrage. Depuis 2011, AtmoSud mène ainsi plusieurs campagnes de mesure de surveillance de la pollution le long de l'axe, allant de sa jonction avec l'autoroute A7 au nord jusqu'à l'autoroute A50 à l'est. Depuis 2021, la DREAL en partenariat avec AtmoSud, s'est engagée à surveiller activement l'état de la qualité de l'air lié à l'activité de la L2 jusqu'en 2026. AtmoSud, en charge des mesures, présente dans cette note les résultats sur cette première année de mesure. L'objectif de l'étude est de présenter l'évolution de la qualité de l'air le long de la L2 par rapport aux états de référence de l'axe, ainsi que comparativement à l'évolution globale de la qualité de l'air sur l'agglomération marseillaise, avec une brève analyse des causes probables : modification du trafic, évolution du parc de véhicules, influence de la ZFE en centre-ville, météorologie...



Figure 1 : Représentation de la L2 dans son ensemble, avec les dates de mise en service par tronçon (Source : [http://l2-marseille.com/wp-content/uploads/2019/06/2017\\_en\\_images.pdf](http://l2-marseille.com/wp-content/uploads/2019/06/2017_en_images.pdf))

## 2 METHODOLOGIE

### 2.1 Lieu de mesure

L'emplacement de la cabine de surveillance de la qualité de l'air d'AtmoSud se situe le long de la L2 est situé à l'intersection avec l'avenue Charles Kaddouz (Figure 2). La cabine de mesures domine l'autoroute en hauteur, au niveau de la tranchée ouverte de Saint Barnabé.



Source : Google Earth

Figure 2 : Vue plongeante de la cabine de mesure AtmoSud (encadré rouge) le long de la L2 est vue depuis le sud-est (gauche), cabine de mesures de la pollution (droite)

L'endroit est stratégique pour plusieurs raisons :

- Il s'agit d'une tranchée ouverte assez courte, comprenant deux têtes de tunnels, configuration qui tend à maximiser les concentrations des polluants (Figure 2).
- Le site est proche d'habitations exposées à une potentielle pollution de l'air ambiant (Figure 3).
- Ce site a fait l'objet de plusieurs campagnes de mesures (une 1<sup>ère</sup> campagne de 10 mois en 2011, puis une 2<sup>nde</sup> de juin 2017 à juin 2021), ce qui permet une chronologie de la qualité de l'air dans ce secteur.
- La cabine de mesures est localisée en sécurité dans l'enceinte de la SEM (Société des Eaux de Marseille).

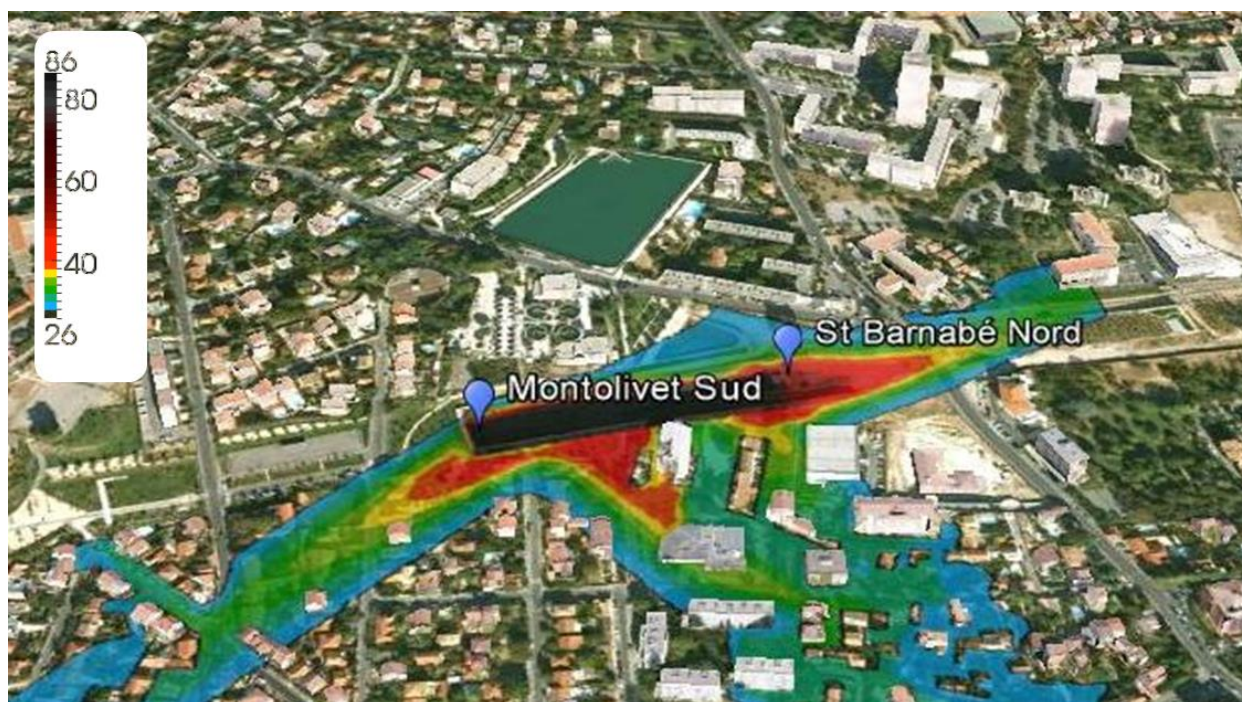


Figure 3 : Modélisation de la pollution en NO<sub>2</sub> (situation 2012) sur la tranchée ouverte et têtes de tunnel de St Barnabé/Montolivet, avant mise en service de la L2 (Sillages Environnement, 2012)

Dans la présente note, les mesures de qualité de l'air le long de la L2 sont comparées aux autres stations de surveillance d'AtmoSud sur l'agglomération marseillaise afin de rendre compte de l'état général de la qualité de l'air sur la ville.

Les stations d'intérêt sont (Figure 4) :

- la station Moulin Timone, station urbaine d'influence trafic située le long de l'avenue Jean Moulin, au sein de la faculté de pharmacie de la Timone ;
- la station Marseille / Rabatau, station urbaine d'influence trafic située le long du boulevard Rabatau ;
- la station EuroMed, station urbaine d'observation située place Henri Verneuil exposée à plusieurs influences selon les vents, (le trafic routier, maritime...) ;
- la station Marseille / Saint-Louis, station urbaine de fond, avec un environnement très urbanisé en proximité directe ;
- la station Marseille / Longchamp, station urbaine de fond, située à côté du parc Longchamp avec un environnement vert et assez ouvert localisée sur une des hauteurs de la ville.

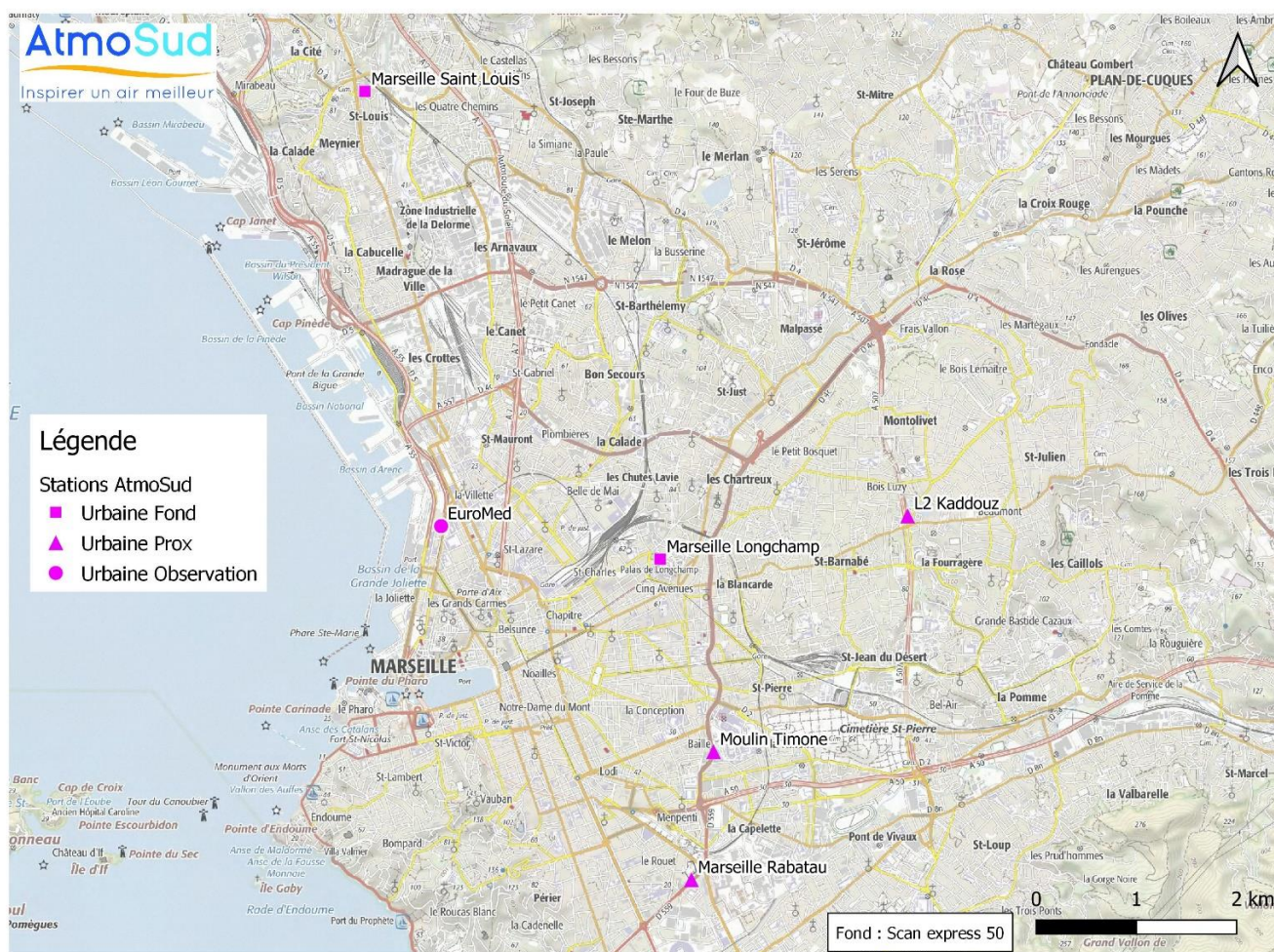


Figure 4 : Stations de mesure de qualité de l'Air en activité à Marseille en fonction de leur typologie

## 2.2 Période de mesure

Les mesures relatives à cette étude ont débuté en octobre 2021 et se poursuivront jusqu'en 2024. Cette première note détaille l'analyse des données d'octobre 2021 à décembre 2022.

## 2.3 Polluants mesurés

La surveillance de la pollution s'est focalisée sur trois types de polluants, à savoir :

- Le **dioxyde d'azote** (NO<sub>2</sub>) : ce composé est principalement émis par le trafic routier et tout autre système de combustion (trafic maritime, aérien, process industriels, incendies etc.). Une irritation et altération des voies respiratoires et pulmonaires, ainsi que des troubles de l'immunité sont les principaux effets sur la santé humaine.
- Les **particules fines PM10** (dont le diamètre est inférieur ou égal à 10 µm) : celles-ci proviennent à la fois de sources naturelles comme l'érosion des sols (particulièrement secs dans la région), et leur remise en suspension par grand vent, l'évaporation puis la cristallisation des embruns marins, et de sources d'origine anthropiques comme le trafic automobile (combustion moteur, usure des routes et pneumatiques, remise en suspension), et d'autres phénomènes de combustion (process industriels, chauffage, incendies, etc.). Les particules dans leur ensemble peuvent engendrer une altération et irritation des voies respiratoires, ainsi que des effets mutagènes et cancérogènes sur l'organisme.
- Le **black carbon**, ou carbone suie : ce composé particulière se retrouve essentiellement dans les fractions PM2.5 et PM1 des PM10. Une partie du black carbon émis provient de la combustion issue de fuel fossile (essentiellement carburant, fioul domestique), c'est pourquoi le trafic routier en est une source systématique. Les effets sur la santé restent globalement similaires aux autres polluants cités.

## 2.4 Réglementation qualité de l'air

Chaque polluant fait l'objet d'une réglementation nationale, découlant de la directive européenne (Commission européenne), qui elle-même tend à aboutir aux seuils préconisés au niveau international par l'OMS. Ceux-ci seront présentés en amont des résultats pour comparaison (Tableau 1 et Tableau 2).

L'ensemble des valeurs réglementaires et lignes directives OMS sont disponibles sur le site internet d'AtmoSud : <https://www.atmosud.org/article/reglementation>.

### Le dioxyde d'azote NO<sub>2</sub>

Tableau 1 : Valeurs de références concernant le dioxyde d'azote

| Substance       | Type de réglementation               | Valeur réglementaire (µg/m <sup>3</sup> ) | Durée d'exposition                      |
|-----------------|--------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------|
| NO <sub>2</sub> | Seuil d'alerte                       | 400                                       | Heure (dépassé pendant 3h consécutives) |
|                 | Seuil d'information - recommandation | 200                                       | Heure                                   |
|                 | Percentile 99.8                      | 200                                       | Heure                                   |
|                 | Valeur limite                        | 200 – 18h/an                              | Heures/an                               |
|                 | Valeur limite 2010                   | 40                                        | Année                                   |

### Les poussières PM10

Tableau 2 : Valeurs de référence concernant les PM10

| Substance | Type de réglementation | Valeur réglementaire (µg/m <sup>3</sup> ) | Durée d'exposition |
|-----------|------------------------|-------------------------------------------|--------------------|
| PM10      | Seuil d'alerte         | 80                                        | Jour               |
|           | Percentile 90.4        | 50                                        | Jour               |
|           | Valeur limite 2005     | 40                                        | Année              |
|           | Objectif de qualité    | 30                                        | Année              |
|           | Ligne directrice OMS   | 15                                        | Année              |

### Le Black Carbon

Aucune réglementation existante n'est en vigueur à ce jour pour la surveillance du black carbon. Elle est cependant recommandée par l'ANSES (ANSES, 2019) et mise en application officielle depuis 2018.

### 3 RESULTATS BRUTS EN 2023

#### ► Les poussières PM10

Les valeurs réglementaires actuellement en vigueur sont respectées sur la station de Marseille / L2-Kaddouz.

En 2023, la moyenne est comparable aux concentrations moyennes relevées sur 2017-2022 sur la station Marseille / L2-Kaddouz.

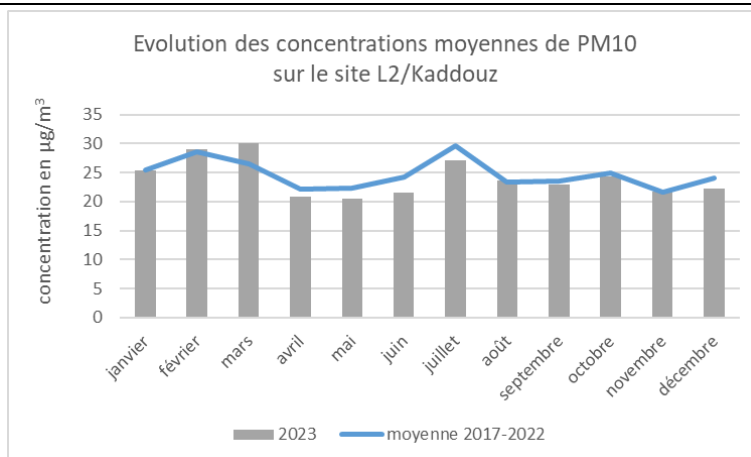


Figure 5 : Evolution des PM10 sur le site de Marseille / L2-Kaddouz en 2023

#### ► Le dioxyde d'azote NO<sub>2</sub>

Sur l'année 2023, les valeurs réglementaires sont respectées sur la station de Marseille / L2-Kaddouz :

En 2023, la moyenne est comparable aux concentrations moyennes relevées sur 2017-2022.

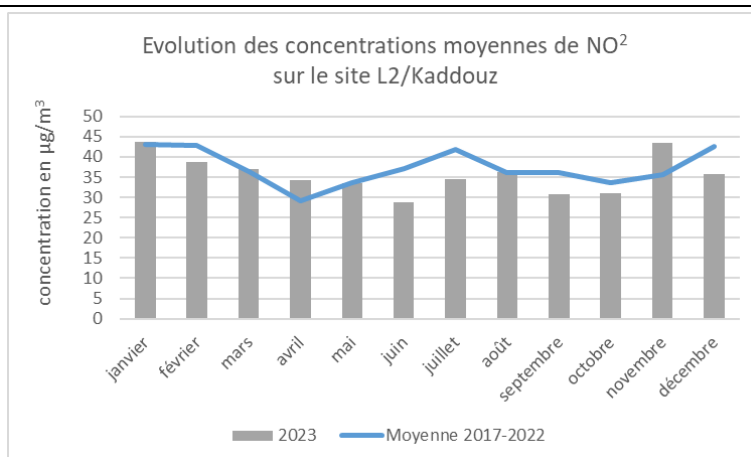


Figure 6 : Evolution du NO<sub>2</sub> sur le site de Marseille / L2-Kaddouz en 2023

#### ► Le Black Carbon

Le site de Kaddouz présente les concentrations moyennes BCff les plus élevées des trois sites marseillais sur lesquels ce paramètre est surveillé. Cela est très probablement lié à sa proximité avec l'axe de circulation qui supporte le plus de trafic routier.

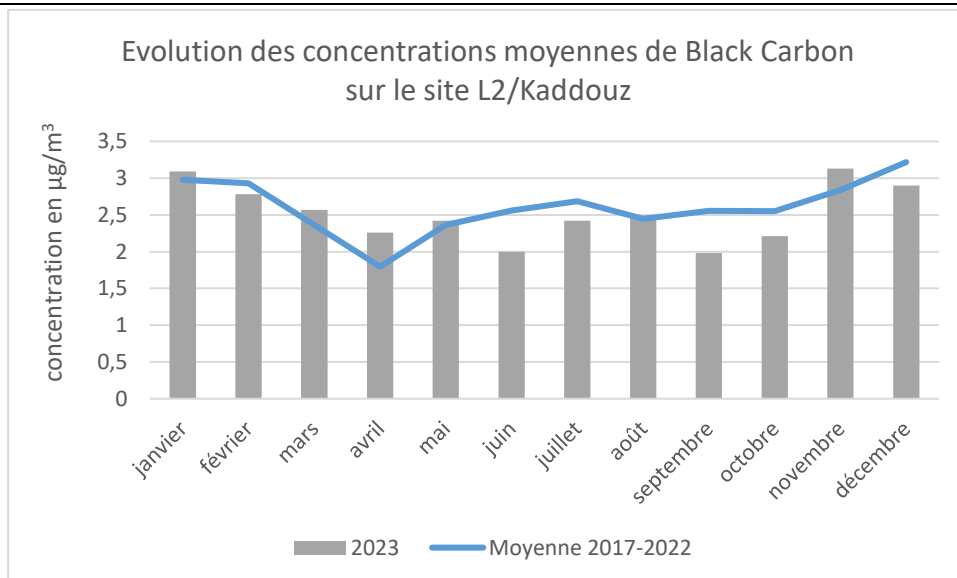


Figure 7 : Evolution du Black Carbon sur le site de Marseille / L2-Kaddouz en 2023

## 4 CONCLUSION

AtmoSud mène depuis 2017 des campagnes de mesures de surveillance de la qualité de l'air le long de la L2, avec des campagnes réalisées avant ouverture de l'ouvrage, puis des campagnes et un suivi permanent depuis sa mise en service.

En 2021, AtmoSud a démarré une campagne de mesures de longue durée (minimum 5 ans) en partenariat avec la DREAL PACA, avec l'implantation de la station de mesures à l'aplomb de la tranchée ouverte de Saint Barnabé, jouxtant l'avenue Charles Kaddouz.

Cette note présente ainsi les résultats bruts depuis le début de la campagne, sur la période octobre 2022 - décembre 2023 sur les trois polluants (NO<sub>2</sub>, PM10, Black Carbon).



## BIBLIOGRAPHIE

ANSES. Particules de l'air ambiant extérieur - Effets sanitaires des particules de l'air ambiant extérieur selon les composés, les sources et la granulométrie - Impact sur la pollution atmosphérique des technologies et de la composition du parc de véhicules automobiles circulant en France. 2019, p. 130, <https://www.anses.fr/fr/system/files/AIR2014SA0156Ra.pdf>.

ATMOSUD. Projet Borée. 2021, p. 49, <https://www.atmosud.org/sites/sud/files/medias/documents/2021-12/Projet%20BOREE.pdf>.

Commission européenne. DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe (refonte). 2022, [https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:2ae4a0cc-55f8-11ed-92ed-01aa75ed71a1.0008.02/DOC\\_3&format=PDF](https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:2ae4a0cc-55f8-11ed-92ed-01aa75ed71a1.0008.02/DOC_3&format=PDF).

Sillages Environnement. Modélisation de la qualité de l'air aux têtes de tunnels de la Rocade L2 à Marseille, Etude Air et Santé. 2012.





[www.atmosud.org](http://www.atmosud.org)

**AtmoSud**  
Inspirer un air meilleur

#### A propos d'AtmoSud

##### Siège social

146 rue Paradis « Le Noilly Paradis »  
13294 Marseille Cedex  
Tel. 04 91 32 38 00  
Fax 04 91 32 38 29  
[Contact.air@atmosud.org](mailto:Contact.air@atmosud.org)

##### Etablissement de Martigues

06Route de la Vierge  
13500 Martigues  
Tel. 04 42 13 01 20  
Fax 04 42 13 01 29

##### Etablissement de Nive

37 bis avenue Henri Matisse  
06200 Nice  
Tel. 04 93 18 88 00

SIRET : 324 465 632 00044 – APE – NAF : 7120B – TVA intracommunautaire : FR 65 324 465 632